

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 1998

Etaient présents : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M. BELLEVILLE L. NIER M.
POLITANO M. PIROT M. MERLE I.. BONINO A.
PUISSAT J.

Etaient absents/excusés : GARCEAU J

ORDRE DU JOUR

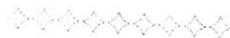
1. DELIBERATIONS :

- a) Cession terrain de Y. PUISSAT à la commune
Annulation de la délibération du 27/04/1998
- b) Constitution du pays Trièves avec comme périmètre les cantons de Mens,
Celles et Monestier de Clermont,
- c) Dotation de solidarité : demande de subvention pour travaux du pré Tarachou
- d) Achat pour l'école d'un téléviseur + magnétoscope
- e) Augmentation de la durée hebdomadaire de travail de Mme ALGOUD Joëlle

2. COMPTES RENDUS

- a) Réunion Conseil d' École
- b) Réunion Pré Tarachou (dossier RTM - eaux pluviales/drainage)
- c) Réunion avec les Associations

3. DIVERS



I. DELIBERATIONS

a) Cession terrain de Y. PUISSAT

Cette délibération annule et remplace celle prise le 27/04/1998.
En effet le propriétaire cède à la commune la totalité de la parcelle, à savoir 773 m², sur laquelle est implantée un transformateur.

10 voix pour

b) Constitution "pays Trièves"

La Loi PASQUA sur l'aménagement du territoire, prévoit d'instaurer un nouveau découpage "le PAYS". La commission chargée de ce découpage a arrêté le pays Sud Isère qui regrouperait le Trièves et la Mathesyne. Nous n'acceptons pas cette décision car un pays doit d'abord être un bassin de vie, un territoire organisé au niveau administratif, institutionnel, économique. Cette organisation n'existe pas en sud Isère. Nous demandons donc à M. Le Préfet, la constitution d'un pays TRIEVES regroupant les cantons de MENS, CLELLES, MONESTIER DE CLERMONT;

10 voix pour

c) Dotation de solidarité

Le conseil Général attribue une dotation de solidarité aux communes de moins de 500 habitants. Des travaux de réfection de chaussée et d'aménagement du lotissement sont prévus par la commune. Nous sollicitons du conseil Général, le versement de la dotation de solidarité qui nous est attribuée (100 000 F) pour pouvoir effectuer ces travaux.

10 voix pour

d) Acquisition d'une télévision et d'un magnétoscope pour l'école

10 voix pour

e) Augmentation durée hebdomadaire de travail de Joëlle ALGOUD

Pour cela, il y a lieu de supprimer le poste d'agent entretien pour 40 heures par mois et de créer un poste d'agent d'entretien pour 48 heures de travail par mois. Cette augmentation d'heures se justifie par un travail d'entretien plus important, de la salle polyvalente.

9 voix pour
1 abstention

f) Demande de subvention au conseil Général pour la réalisation d'un réseau de chaleur bois

10 voix pour

g) financement de la Région pour le réseau de chaleur bois

Le conseil Municipal autorise M. Le Maire à faire les demandes de subvention auprès de la Région.

h) Décisions modificatives

La commune n'a pas fait de budget supplémentaire cette année, nos prévisions étant pratiquement identiques aux réalisations. Toutefois le conseil devra prendre trois décisions modificatives concernant une insuffisance de crédit aux comptes 23 (éclairage public) et 164 (capital emprunts) et faire un changement d'imputation au niveau du CCAS (compte 2183 au lieu de 217 pour l'acquisition d'une titreuse).

II. COMPTES RENDUS

a) Conseil d'école

- Certains parents souhaiteraient que les bureaux soient remplacés
- Ski : Deux sorties de ski par semaine sont prévues cette année
- Demande des parents relative à l'adhésion gratuite à la bibliothèque.
Le conseil municipal décide d'accorder une adhésion gratuite aux enfants de l'école primaire, collégiens, lycéens, ainsi qu'aux chômeurs.
- Le remplacement de la chaîne HI-FI se fera en 1999.

b) Assemblée Générale des Associations

- Lanchâtre Omnisports décide de reconduire les activités annuelles.
Président → J.L. VALLIER
- Lanchâtre Animation, cette année ne peut organiser le repas des "seniors".
Le spectacle de NOEL aura lieu le 6 Décembre.
Président → pas encore élu
- Les Amis de l'Eglise - reconduction de la fête des associations le 20 Juin 1999.
Projet d'organiser une journée du patrimoine avec Béatrice AILLIOUX.

c) C.C.A.S.

- Les membres du CCAS informent que les colis de NOEL seront distribués le 19 Décembre.
- Le CCAS décide de célébrer l'épiphanie le 16 Janvier à 17 heures. Un ramassage, avec le car de la commune pourra être mis en place pour transporter les personnes âgées à la salle polyvalente.

d) Pré Tarachou

- Une étude par le service RTM est en cours pour l'évacuation des eaux pluviales du secteur urbanisable du PRE TARACHOU et des terrains contigus. Ces travaux seraient subventionnés à hauteur de 60 %.

III. DIVERS

- **Schéma Directeur** : son étude est lancée : Maurice NIER se propose d'être le référent pour la commune de Miribel.
Il aura pour fonction de transmettre les souhaits des habitants de la commune à la commission.
Le cabinet SIBENSON chargé de l'étude sera à l'écoute des habitants de Miribel-lanchâtre le 27 Novembre à 20 h 00.

L'ORDRE DU JOUR ETANT TERMINE , LA SEANCE EST LEVEE

PROCHAINE REUNION LE 12 JANVIER 1998 A 20 H 30

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 janvier 1999

Etaient présents : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M. BELLEVILLE L.
POLITANO M. PIROT M. MERLE I. BONINO A.
PUISSAT J.

Etaient absents : Excusés : GARCEAU J. NIER M

ORDRE DU JOUR

1. DELIBERATIONS :

- a) Renégociation de la dette : autorisation donnée à M. Le Maire pour renégocier la dette (CIFODEL)
- b) Adoption des nouveaux termes des contrats renégociés
- c) Autorisation donnée à M. Le Maire pour acceptation opérations en EUROS
- d) Demande subvention à la Région pour travaux église
- e) Maîtrise d'oeuvre chauffage au bois

2. TRAVAUX

- a) Comptes rendus des travaux
- b) Diagnostic territorial

3. DIVERS

Convention gestion : chapiteau, salle polyvalente

1. DELIBERATIONS

- a) **Renégociation de la dette** : Le Conseil autorise M. Le Maire à renégocier certains des emprunts communaux et confie cette mission au CIFODEL. Selon une étude prévisionnelle, le gain annuel pour la commune serait de 10743 F et une économie nette de 82 803 F - frais de renégociation compris. Les frais de mission du CIFODEL s'élèveraient à 7 176 F.

9 VOIX POUR

- b) **La renégociation de la dette nécessite des avenants aux contrats initiaux.**
Le conseil adopte les nouveaux termes des contrats renégociés :
 - . un emprunt Caisse des Dépôts et consignations : taux actuel 9.50 %,
taux renégocié : 4.30 %
 - . trois emprunts Crédit Agricole : taux actuel : 8.25 %
taux renégocié : 5.85 %

9 VOIX POUR

cm12/01/99P.2

- c) Le conseil autorise M. Le Maire à accepter **les opérations en EUROS** dans le cadre du passage à la monnaie unique à compter du 1er Janvier 1999.

9 VOIX POUR

- d) **La restauration de l'église** s'élève à 715 000 F. Le CONSEIL GENERAL nous a notifié une subvention de 25%. La commune recherche d'autres financements. Le conseil autorise M. Le Maire à faire une demande à la REGION.

9 VOIX POUR

- e) Les communes de moins de 500 habitants peuvent prétendre à **la dotation de solidarité**. L'Assemblée Départementale a voté une dotation de 100 000 F pour notre commune. Le conseil autorise M. Le Maire à en faire la demande

9 VOIX POUR

- f) L'étude concernant le chauffage automatique au bois est terminée. Concernant **sa réalisation, la maîtrise d'oeuvre** sera assurée, d'une part par la DDE pour ce qui concerne les réseaux, et d'autre part par le bureau d'étude CER pour ce qui concerne le matériel.

9 VOIX POUR

2. COMPTES RENDUS

a) travaux

- ✓ Les accotements du chemin de PACAROU seront réalisés au printemps.
- ✓ Yves EYRAUD fera un bilan des journées d'entraide entre les communes de St Guillaume/St Paul les Monestier et Miribel-Lanchâtre.
- ✓ Suite à une demande de la commune, la Direction Départementale de l'Équipement va installer une glissière de protection au niveau du ruisseau de la Combe.
- ✓ L'étude Géotechnique de la maison DEI NEGRI est terminée. Rendez-vous est pris avec les propriétaires pour les informer des résultats.
- ✓ L'APAVE a procédé à une recherche visuelle de l'amiante dans les locaux communaux. Le rapport confirme la non présence de ce produit.

b) diagnostic Territorial

Le Parc Naturel du Vercors ne nous versera pas de subvention. Il serait toutefois utile de procéder à cette étude qui coûterait à la commune 16 000 F. Le Maire recherche d'autres sources de financement..

12/01/99/P.3

c) Communauté de Communes du Canton de Monestier de Clermont

- ✓ Ordures Ménagères : Vote d'une augmentation de la redevance de 9,3 % due principalement à une augmentation du tonnage.
- ✓ Espace socioculturel : Il sera construit en face du collège Marcel CUYNAT et aura une superficie d'environ 700 m²- coût prévisionnel 5,387 MF.
La première phase comportera l'acquisition du terrain et l'étude géotechnique

3. DIVERS**a) Convention gestion chapiteau, salle polyvalente**

La commune a adressé aux associations un projet de convention.
Les observations éventuelles pouvaient y être mentionnées
Sur sept associations trois ont répondu . Le 18 janvier aura lieu une réunion et une convention définitive sera adoptée.

B) Au mois de Mars prochain aura lieu le 33ème recensement de la population.

Suite à l'article paru sur l'INFO municipale, une seule personne a postulé pour effectuer ce recensement. Fabienne CLAUZIER est désignée agent recenseur.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE

PROCHAINE REUNION LE 1ER MARS 1999 à 20 H 30

INFORMATIONS
DIVERSES

33ème RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dans quelques jours, le 33ème recensement de la population va commencer.

Le **8 Mars**, ou dans les jours suivants, vous allez recevoir la visite de **Fabienne CLAUZIER**, agent recenseur placé sous la responsabilité de la mairie. Son rôle consiste, d'abord à vous remettre les imprimés puis à reprendre les questionnaires que vous aurez remplis.

Je vous demande de lui réserver le meilleur accueil et de respecter le rendez-vous qu'il vous donnera pour sa seconde visite. Sa charge de travail est importante : beaucoup de logements à recenser. Je vous demande de l'aider dans sa tâche.

De même, il pourra vous conseiller si vous avez des difficultés pour répondre à certaines questions. Il est tenu au secret professionnel, vous pouvez lui faire toute confiance.

Notre village comptait 217 habitants lors du dernier recensement, en 1990. Combien sommes-nous en 1999 ? quelles sont les principales caractéristiques de notre population ? Comment ont évolué nos conditions de logement ? Quels sont nos besoins pour le futur ?

Le recensement organisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) va permettre, grâce à chacun d'entre nous, de répondre à ces questions essentielles pour programmer les infrastructures et les équipements collectifs, sociaux culturels, etc., dont nous aurons besoin dans les prochaines années.

Je vous remercie de participer à cette opération, car chacun de nous compte pour préparer l'avenir de notre commune.

Avec l'assurance de mon dévouement.

Le Maire,

Luc Puisseux

DECHETTERIE

Rappel

Les nouvelles cartes pour aller à la déchetterie de Monestier de Clermont sont à retirer en Mairie.

HORAIRE OUVERTURE MAIRIE AU PUBLIC

Rappel

LUNDI de 16 H 00 à 18 H 30
 MERCREDI de 8 H 30 à 11 h 30

**les artisans, commerçants, professions libérales
 de Miribel-Lanchâtre**

ALGOUD Joëlle	Assistante maternelle	04/76/34/08/39
AUBERGE DES CHASSEURS		04/76/34/12/58
BOCCALETTI J.C	Artisan menuisier	04/76/34/10/70
CLAUZIER Fabienne	Assistante maternelle	04/76/34/18/21
M.C.P. DIFFUSION	Piscines du Trièves	04/76/34/03/42
NAUD Geneviève	Assistante maternelle	04/76/34/10/40
PUISSAT J.L.	Entreprise de maçonnerie	04/76/3706/79
RAVIX Sandrine	Masseur kinésithérapeute à domicile	04/7634/17/15 ou 06/81/51/76/68
VACHON Danielle	Assistante maternelle	04/76/34/20/54

Ils sont à votre service

BIENTOT LE MUSEE DU TRIEVES

Au mois de Juin prochain, le Musée du Trièves ouvrira ses portes à MENS.

Installé au coeur du centre historique, il prend place dans un bâtiment ancien qui était déjà affecté à un musée. La maîtrise d'ouvrage de cet équipement est assurée par la communauté de communes de Mens et le projet culturel est conduit par le Musée Dauphinois, dans la suite de l'inventaire du patrimoine et de l'exposition "patrimoine en Trièves" réalisés en 1997.

S'il proposera une exposition permanente retraçant l'histoire du pays, il aura pour vocation essentielle de parler du territoire et proposera constamment de partir à la découverte du patrimoine du Trièves.

L'histoire, l'agriculture et les activités artisanales seront les trois grands thèmes abordés dans la présentation. Des recherches, notamment dans les archives, permettent d'alimenter précisément la connaissance, mais dans un musée les objets doivent être les premiers témoignages du patrimoine. Ainsi, des documents et objets relatifs aux activités agricoles mais surtout aux activités artisanales, telles que la ganterie ou le tressage de la paille seraient très importants afin de compléter les collections du Musée du Trièves. (s'adresser à B. AILLOUX)

On parle très souvent autour de nous de **PATRIMOINE**. Nous avons sûrement tous à découvrir que le patrimoine comprend aussi des biens, matériels ou non, auxquels nous n'aurions pas pensé et qui n'intéressent pas seulement les habitants d'une contrée. De plus en plus de personnes, de groupes et de jeunes cherchent à connaître ce qui a été fait, les motivations des créateurs et même les adaptations utilisables dans le monde moderne.

La municipalité organise une soirée sur le **PATRIMOINE** le Vendredi 26 Février à la salle polyvalente. Madame Béatrice Ailloud est animatrice à la Conservation du Patrimoine en Isère, chargée de tout le Trièves en poste à Saint-Martin de Clelles, à la Maison du Développement. C'est elle qui viendra nous présenter ces richesses qui peuvent être cachées mais qui pourraient être mises en valeur pour l'intérêt des personnes et de la communauté.

Madame Ailloud rencontre Monsieur le Maire le Jeudi 4 Février à 17 heures en Mairie pour préparer cette rencontre. Les personnes intéressées sont cordialement invitées à y participer.



La halte garderie : qu'est ce que c'est ?

La halte garderie de Monestier de Clermont accueille vos enfants de

3 mois à 6 ans, régulièrement ou occasionnellement :

- Pour quelques heures
- Pour une ½ journée
- Pour la journée.

Vous avez aussi la possibilité d'inscrire vos enfants en accueil permanent
(place de crèche).

Accordez-vous quelques heures pendant que vos enfants s'initient à la
collectivité avec des animatrices disponibles et compétentes.

La halte garderie est ouverte 4 jours par semaine:

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8^h à 18^h15.

Le tarif varie de 4 F à 12 F de l'heure selon votre quotient familial.

Venez rencontrer l'équipe ou téléphonez au 04 76 34 12 96.

PAPIERS A CONSERVER

TOUTE SA VIE :

- dossiers médicaux importants (maladie qui dure longtemps même non grave)
- carnet de vaccination
- contrat de mariage
- donation entre époux
- livret de famille
- jugements de divorce
- permis de conduire (photocopie certifiée conforme à la gendarmerie peut être valable)
- les diplômes scolaires et universitaires
- jugements des tribunaux

JUSQU'A SA RETRAITE :

- contrats de travail (arrêté de nomination)
- feuilles de paie
- reçus de solde de tout compte
- certificats de travail
- à garder les relevés des points de retraite

PENDANT 30 ANS :

- tous les documents de prêts entre particuliers (prouver le remboursement, soldé le ...)
- tous les devis , travaux et factures de la maison

PENDANT 10 ANS :

- talons de chèques
- relevés bancaires
- tickets carte bleue
- Bordereaux de versement, juste le temps de constater qu'il été bien été pris en compte

(suite)

PENDANT 5 ANS :

- factures d'électricité (justificatif de logement)
- jugement fixant le montant d'une pension alimentaire
- dossier de règlement d'une assurance vie à notre profit
- contrat d'assurance (durée du contrat)
- prêt toute la durée du prêt

PENDANT 4 ANS :

- tout ce qui est relatif à l'impôt sur le revenu (et correspondances échangées avec l'Administration fiscale)
- tous les justificatifs gains de loto, loterie,...

PENDANT 3 ANS :

- redevance télévision

PENDANT 2 ANS :

- taxe foncière, habitation
- décomptes sécurité sociale
- factures d'eau
- reversement allocations familiales

PENDANT 1 AN :

- factures de téléphone

LE COIN DES
ASSOCIATIONS

LES ANCHATROUS

Les anchatrous vous présentent leurs *meilleurs voeux pour 1999*
et surtout une bonne santé.

Ils vous remercient de l'accueil que vous avez réservé aux vendeurs de calendriers.

Deux sorties ont eu lieu avec le club de Noyarey à ST GALMIER, et dans la DROME.

Le tournoi de belote party s'est terminé par la victoire d'une paire d'Anchatrous.

L'activité à venir sera :

✓ **Un thé dansant courant Mars avec le retour des beaux jours**

✓ **Préparation de la fête du village le 20 JUIN 1999**

Malgré le mauvais temps la belote coinchée et le scrabble du

JEUDI APRES-MIDI (14 h 30 / 17 h 30)

continuent leur chemin

En renouvelant nos voeux

A bientôt

LANCHATRE OMNISPORTS

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu le 13 Novembre 1998, et a élu le bureau comme suit :

PRESIDENT	VALLIER Jean-Luc (☎ 04/76/34/13/50)
VICE- PRESIDENT	PUISSAT Yves
TRESORIER	EYRAUD Yves (☎ 04/76/34/09/89)
VICE TRESORIER	GIRARD André
SECRETAIRE	ALGOUD Joëlle (☎ 04/34/08/39)

Secondés par GAUTHIER Michel, BONNEFOND Michel, PUISAIS Jacques

Après avoir accueilli le TELETHON 98, le 5 Décembre à la salle polyvalente, nous donnons rendez-vous à tous pour un **CONCOURS DE BELOTE** le

SAMEDI 13 FEVRIER 1999 à 20 H 30

Salle polyvalente

Où vous pourrez déguster les saucissons à cuire à l'issue des premiers tours.

DIMANCHE 25 AVRIL 1999 aura lieu la 21ème COURSE DE COTE REGIONALE de MIRIBEL.

- Pour la préparer, nous organisons une réunion **OUVERTE A TOUS** jeunes et moins jeunes le VENDREDI 19 FEVRIER à 20 H 30 à la salle polyvalente

- Le SAMEDI 6 MARS, nous invitons les personnes du village à venir prendre l'apéro à partir de 18 heures à la salle polyvalente.

Nous ne sommes jamais de trop, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour continuer à faire vivre cette grande journée de sport automobile, et un peu plus tard le **SEMI-MARATHON** de Septembre

NOUS VOUS SOUHAITONS A TOUS ET A TOUTES UNE BONNE ANNEE 1999

LES AMIS DE L'ÉGLISE DE MIRIBEL-LANCHATRE

Assemblée générale du 23 Janvier 1999

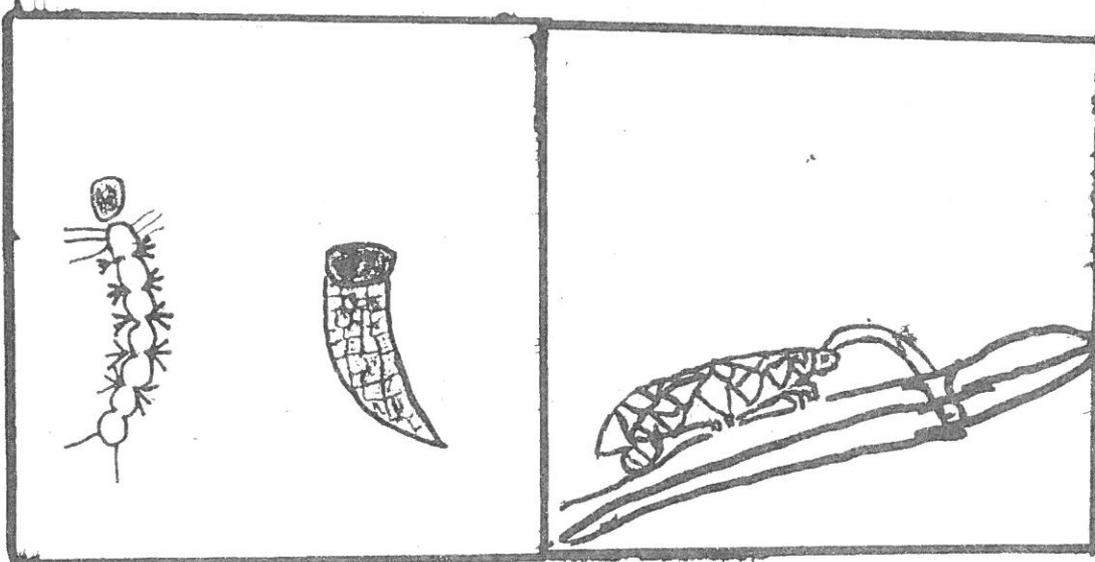
- L'Association a 54 familles adhérentes (18 à Lanchâtre, 12 en Isère + 24 en France). Grâce à elles, à leurs cotisations et à leurs dons, le tiers (33.840 F) des travaux du chauffage de l'église a pu être réglé dans un délai raisonnable. (L'emprunt de 11.000 F est remboursé par la paroisse sur 4 ans).
- A la Municipalité, maître d'ouvrage, un devis a été présenté par une architecte spécialisée dans la restauration des églises : Travaux extérieurs et intérieurs 715.000 F HT. A une demande de subvention, le Conseil Général accorde 25 % de ce montant. Une subvention vient d'être demandée au Conseil régional. Une réunion avec l'architecte va permettre de prévoir les tranches de travaux et leurs dates possibles. Ainsi se mettent en place les études et le financement de cette restauration.
- Comme le prévoit les statuts, le tiers du Conseil d'administration est renouvelé. Ont été réélus à l'unanimité Christiane Hænnig, Angélique Dos Santos, Lucien Senet et Robert Petitjacques. Edith Gorjup a donné sa démission à la suite de son déménagement dans la Drôme. Ont été élues Christina Barton et Annie Amnestay.
- La cotisation 1999 est maintenue à 50 F.
- L'ouverture d'un compte d'épargne postal est décidé à l'unanimité, ainsi que la signature confiée à Robert Petitjacques et François de Saint-Albin.
- Plusieurs associations envisagent la fête du village pour le Dimanche 20 Juin :
 - = Exposition des artistes Lanchatrous, messe, repas, groupe folklorique, chorale voisine sont proposés ainsi qu'un triathlon populaire par Lanchâtre-Omnisports.
 - = Une première préparation aura lieu le 10 Février à 20 H. salle polyvalente à Miribel-Lanchâtre. Que tous ceux qui ont des idées viennent. Il faut que la fête soit réussie pour tous.

CLASSE DE MIRIBEL-LANCHATRE**LES PETITS ANIMAUX DES RUISSEAUX DE MIRIBEL-LANCHATRE**

(Observations réalisées avec le C.P.I.E. du Vercors au mois de Mai 98)

La larve de phrygane

Habitat : eau courante
Nourriture : petits insectes d'eau
Taille : à peu près 1cm
Nombre de pattes : 6 pattes
Prolongements abdominaux : aucun
Indice de pollutions : eau non polluée.



La larve de perle

Habitat : eau courante

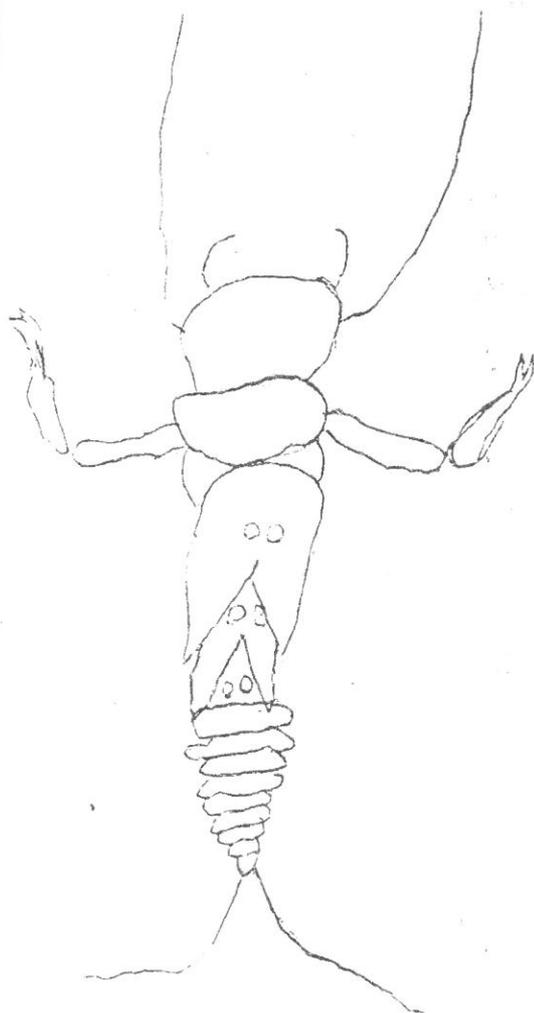
Nourriture : petits insectes d'eau

Taille:8mm

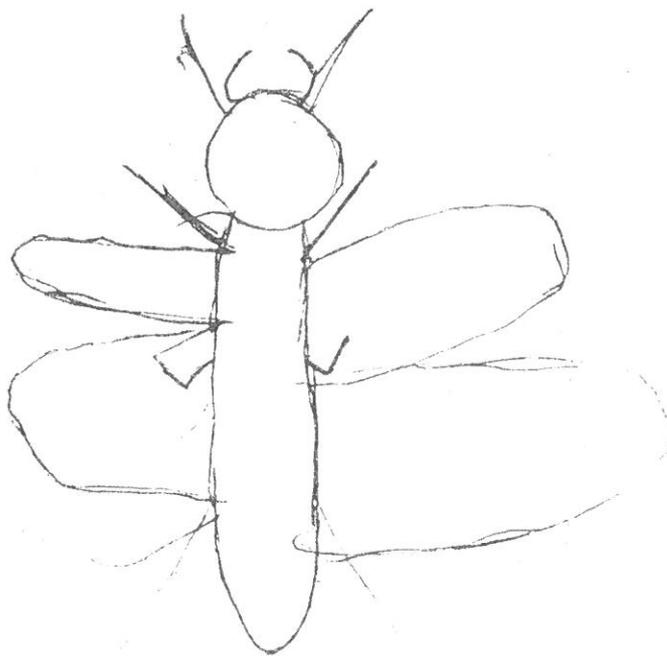
Nombre de pattes:6 pattes

Prolongements abdominaux :2

Indice de pollutions: eau non polluée



Larve



Adulte

La Larve de l'Ephémère

Habitat: eau courante

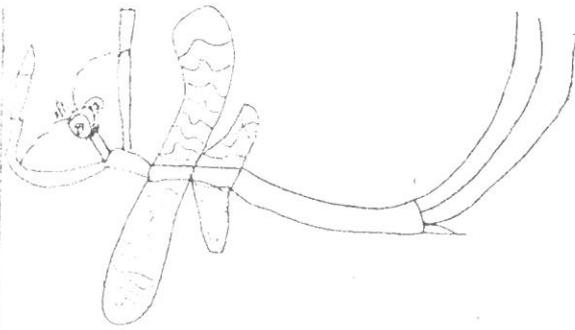
Nourriture : algues et feuilles mortes

Taille : 22 à 25mm

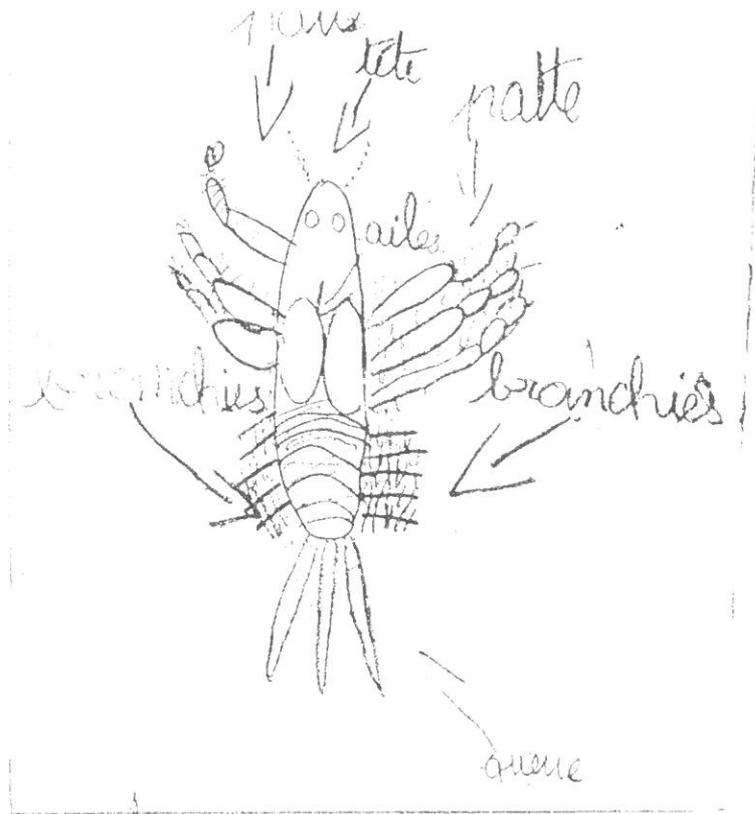
Nombre de pattes: 6

Prolongements abdominaux : 3

Indice de pollution de l'eau : eau propre



l'adulte



La simuli:

Habitat: eau courante

Nourriture larve: algue, adulte: sang de vertébré

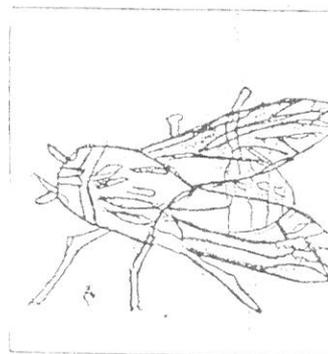
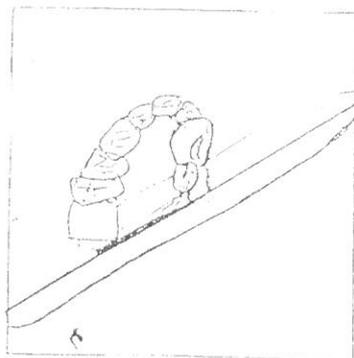
Taille: 15mm

Nombre de pattes: larve: 0, adulte: 6

Prolongement abdominal: 0

Indice de pollution: eau légèrement polluée

Signe particulier: fabrique des fils de soie





BIBLIOTHEQUE

Après avoir organisé les "comtes en musique" et une initiation à la calligraphie,
Votre bibliothèque vous propose le

30 JANVIER 1999 à 20 h 30
à la salle polyvalente

"LA VEILLEE DU LOUP"

Entrée gratuite

NOUVEL HORAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE
LE SAMEDI DE 11 h à 12 h

Fermée pendant les vacances scolaires

VU A
TRAVERS
LA PRESSE

Mieux prendre en compte la richesse du patrimoine

GRENOBLE. Réunis en assemblée générale, les membres du C.A.U.E. ont plaidé pour plus d'intercommunalité

“ **L**e C.A.U.E. (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) est passé d'une mission de conseil aux collectivités à une mission plus globale qui prend en compte la potentialité des territoires” indiquait hier en fin de matinée Serge Gros, son directeur, pour expliquer l'affluence enregistrée à l'occasion de son assemblée générale annuelle. Car l'hémicycle Aubert-Dubayet affichait complet pour adopter le rapport d'activités 1997, les premiers bilans 98, les rapports moral et financier avant de débattre des perspectives 1999. Que Serge Gros résumait d'un trait : *“On n'est pas dans le plaquage des procédures, on arrive aujourd'hui à ne pas rentrer dans les stéréotypes”*. Et ce grâce à *“un maître mot : professionnaliser les démarches en responsabilisant les maires qui sont les maîtres d'ouvrage”*. *“C'est assez nouveau”* précisait le directeur de la structure issue de la loi sur l'architecture de 1977, qui développait : *“Pendant 15 ans, on a toujours été fasciné par la modernité ; aujourd'hui, on prend mieux en compte la complexité du local, la richesse du patrimoine. Tout cela passe par une recherche et des projets”* grâce auxquels *“on imagine*

des solutions nouvelles”. D'autant qu'*“il y a un mouvement d'opinion là-dessus”*.

Du coup, *“ce qui est important, c'est la logique intercommunale pour sortir de la logique de chapelle”*. Et d'en profiter pour vanter *“notre consultance technique ; on est le seul C.A.U.E. de la région à le faire. C'est une consultance à croiser avec le savoir-faire”*. Ce qu'*“illustre bien le projet original de Pont-en-Royans”*.

Le président Yves Touraine répondant aux différentes questions, René Annequin présenta le projet d'aménagement de Rochetoirin, Jean-Paul Bret (Le Pin) soulignant *“le fossé qui existe entre la construction publique et la construction privée”* en regrettant que *“nos P.O.S. (plans d'occupation des sols) aient bien peu d'ambition”*. Pierre Belloc (Veurey-Voroize) estimera quant à lui que l'on évoque en fait la même problématique, qu'il s'agisse de *“vivre la ville”* ou d'*“habiter le village”*.

Jacques Savine (Grenoble) souhaitait que *“les architectes nous aident”* dans la mesure où *“je compte beaucoup sur eux”*. Il enfonçait le clou : *“Densification ne veut pas dire entassement”*. Luc Puissat (Miribel-Lanchâtre) plaidait pour des *“projets de qualité”* malgré les *“30 % de coût supplémentaire liés à la*

qualité”. Jacques Savine reviendra dire qu'*“il est aussi difficile de faire du logement social en ville qu'à la campagne”* même-s'*“il est souvent de meilleure qualité aujourd'hui que certains logements privatifs”*. Georges Ehtchenko (Saint-Pierre-de-Chartreuse) s'interrogera : *“Qui veut habiter en zone rurale dans un habitat dense ? ”* Et Jean-Claude

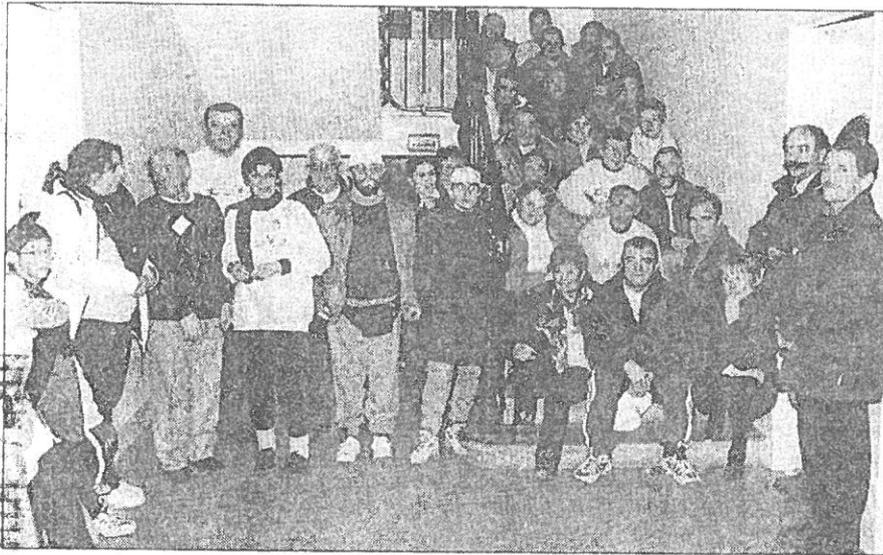
Vallé (Saint-Nizier-du-Moucherotte) déplorera que *“l'intercommunalité ne marche pas de façon très vigoureuse dans tous les domaines”*.

Comme le fera remarquer Yves Barret, architecte du Parc des Éérins : *“On a l'habitat qui correspond à notre culture”*...

D. L. Ph. G. ■

La ronde du Téléthon

D.L. 8/12/98



A l'arrivée du tour pédestre à l'espace Sport et Culture.

A son tour Le Pont-de-Claix participa à sa manière au Téléthon national en trois endroits de la ville. Au bouldrome "des Deux Ponts", un grand concours de pétanque en triplettes à la mêlée, ouvert à tous rencontra un succès de participation, à la satisfaction des clubs organisateurs qui avaient mis en commun leurs forces. Il était proposé par le club bouliste pontois (quartier Nord-Est), la pétanque

A.S.R.P. et l'association bouliste des Iles de mars (A.B.I.M.P.C.).

A la piscine "Tournesol", sous la houlette du club nautique et réunissant les membres des clubs sportifs de l'Office municipal des Sports (O.M.S.), une épreuve était mise en place ; tous les participants avaient à effectuer le plus grand nombre d'aller-retour dans le bassin de 25 mètres. Tandis que sur ces deux lieux, les dynamiques membres de la

gymnastique volontaire proposèrent de succulentes préparations culinaires et boissons chaudes, les sommes recueillies s'ajoutant à la cagnotte totale.

C'est à l'espace Sport et Culture du C.E. Rhodia, qu'avait lieu l'arrivée du tour pédestre de la Gresse, organisé avec la participation financière du C.E. Rhodia et celle active de la municipalité de Miribel-Lanchâtre, U.S. Rhodia, U.A.S. Seyssins et Miribel-Lanchâtre Omnisport.

Au cours de la journée et à l'arrivée du tour pédestre, MM. Annequin et Maurice Morizur, membres du comité de coordination de l'Isère, tinrent à exprimer leurs plus vives félicitations aux organisateurs et surtout à tous les participants car il semble bien que les résultats sont probants. Aussi le rendez-vous est bien pris pour l'an prochain.

A. MAMADOUH ■

MIRIBEL-LANCHATRE Une escale gourmande



Toutes les équipes se sont retrouvées dans la bonne humeur.

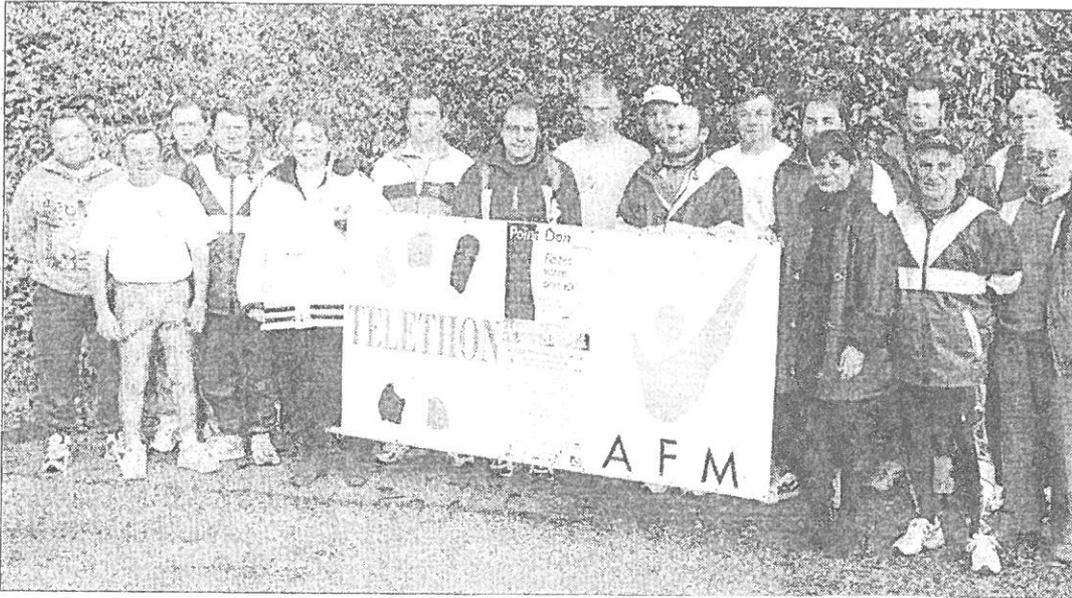
Le tour pédestre de la Gresse en faveur du Téléthon a fait une halte de deux heures au village où leur était offert un repas de sportifs. Arrivés à Miribel-Lanchâtre à 12 h, ayant effectué la moitié du parcours sous les giboulées et le vent, les participants n'ont pas eu de mal à se requinquer. Autour d'un accueil convivial dans la salle polyvalente, les sportifs ont apprécié un sympa-

thique apéritif offert par la municipalité et servi par les membres de Lanchâtre omniprésents, et un bon plat de pâtes préparé et offert par la SODHEXO de Varcès.

Réchauffés et repus, les coureurs sont repartis sur le chemin du retour motivés, en compagnie de Luc Puisat, le maire qui, en sautant dans ses baskets, a fait honneur aux organisateurs et au Téléthon.

D.L. 11/12/98

Le tour pédestre de la Gresse pour le Téléthon (D.L.)



Ils participeront au tour pédestre de la Gresse.

Fin prêt pour le Téléthon qui se déroulera le samedi 5 décembre. Tout est en place pour la dynamique équipe du C.E. Rhodia de l'A.S.R.P. Pont-de-Claix, de l'U.A.S. Seyssins et omnisports de Miribel-Lanchâtre. Un groupe de fidèles pour courir 80 km en relais de dix coureurs. Ils traverseront les communes de Pont-de-Claix, Vif, Genevrey-de-Vif, Les Saillants-du-Gua, Prélénfrey,

Château-Bernard, Saint-Guillaume, Miribel-Lanchâtre, Saint-Barthélemy-du-Gua, Varcès, Saint-Paul-de-Varces et Claix.

Le but est de recueillir des dons en faveur du Téléthon, avant et pendant le parcours, d'animer les villages au passage, en faisant courir enfants et parents de l'entrée de la commune jusqu'à la place de la mairie en compagnie des relayeurs. L'urne

A.F.M. Téléthon point dons ne sera présentée que dans les communes n'ayant pas leurs propres animations.

Les organisateurs remercient vivement les partenaires et les sponsors qui aident à la création de cette épreuve à but humanitaire.

A.M. ■

Football : Échirolles roi de l'indoor

Philippe Garcia et ses hommes ont bien débuté l'année 1999 puisqu'ils viennent de remporter le 10^e challenge Eugène Thénard. Réparties en deux poules, huit formations régionales se sont amusées durant les 16 rencontres et ont partagé leur plaisir avec des spectateurs enthousiastes, dans une ambiance bon enfant. Roulettes, lobs, crochets, balonnades, sombreros, toutes les techniques du football indoor ont pu avoir libre cours lors de ce tournoi si frénétique. A ce jeu subtil, ce sont les locaux emmenés par un remarquable Stéphane Garcia qui se sont imposés mais non sans mal, loin s'en faut.

Le GF 38, avec un superbe jeune

gardien Mazet, ne s'en laissa pas conter alors que l'USVO ne s'inclinait que d'un but contre les futurs vainqueurs lors d'une demi-finale de toute beauté. La formation de Pierrot Dupupet a, quant à elle, manqué de souffle, se faisant battre par le GF38 après avoir mené de trois buts à quelques minutes de la fin. Aux côtés d'un président Foskolas radieux, c'est le député maire Gilbert Biessy qui remettait le trophée au capitaine ému David Tomasi. Quant à M. Painblanc, il remettait la coupe du meilleur gardien au jeune Patrick Goutte-Noir qui évolue avec la formation échirolloise des moins de 17 ans menée par José Salinas.

D.L. Carmelo Di Benedetto ■



Le Père Noël n'a pas oublié sa distribution de bisous aux enfants comblés.

(D.L 15/12/98)

MIRIBEL-LANCHATRE Au pays des automates

(D.L 26/12)



Première sortie de l'association, oh ! combien merveilleuse.

Il paraît que le Père Noël existe ! 17 enfants et 7 adultes partis en car au musée des automates à Lans-en-Vercors l'ont rencontré ! Il se pavanait au milieu de la foule. Cette sortie organisée par Loisirs jeunes au pays enchanté où de magnifiques sujets articulés ont fait découvrir le monde merveilleux des contes des Mille et une Nuits, le Livre de la Jungle, le cirque et même l'atelier du Père Noël (c'est encore la preuve qu'il existe !), le village des ours au

creux de la neige, a donné à tous un avant goût de fêtes dont le rêve et la réalité ne formaient qu'un. Cependant, ces globe-trotters ne pouvaient repartir sans avoir dégusté le fameux goûter de Noël qui a eu le succès escompté, surtout auprès des enfants, car parmi les friandises et les gâteaux, ils ont découvert des cadeaux. Ainsi, chacun est rentré à la maison l'estomac plein avec sa peluche et son album photo.

MIRIBEL-LANCHÂTRE Spectacle de Noël pour les petits

Tout en chansons, rythmes et gestes accompagnés d'instruments de musique du Pérou et du Soudan, Fabrice Jeanne compositeur, a animé le spectacle de Noël des enfants, organisé par le comité des fêtes.

D'abord un peu timides, les petits n'ont pas trop osé participer à l'animation. Mais, pris dans une ambiance entraînante, ils ont ensuite joué le jeu, plus aucune mélodie n'a eu alors de secret pour eux. Après le spectacle, le Père Noël venu du fin fond des montagnes, skis de fond aux pieds, a fait sa distribution de papillotes avant de repartir vers d'autres horizons.



Les préparatifs avant le plaisir de la glisse. DL 20/01/99

MIRIBEL-LANCHÂTRE "Loisir jeunes" sur les skis

60 jeunes ont envahi les pistes du Col de l'Arzelier encadrés par une vingtaine de personnes, tous issus de l'association Loisir jeunes, dont c'était la première sortie ski de la saison.

Difficile à gérer toute cette bande ! Mais les hommes avaient prévu le coup, et donc se sont tirés d'affaire en faisant les groupes à la façon pro. Il faut dire que certains d'entre-eux organisent depuis dix ans ces sorties hivernales.

Cette année, parmi les amoureux de

la glisse, 16 surfeurs se partagent avec leurs camarades skieurs les pentes enneigées. Quant aux débutants, souvent par terre, relevés par les mamans bénévoles soucieuses de leurs premiers essais, ils ont abordé le baby un peu moins longtemps que les grands afin d'éviter la grosse fatigue qui pourrait les décourager. Ainsi tant qu'il y aura de la neige dans la station familiale du col, Loisir jeunes fera honneur au domaine dans une ambiance joyeuse et décontractée. ■



Le bureau prend le difficile chemin de la course automobile et de la course à pied.

Joëlle Algoud secrétaire ainsi que Michel Bonnefond, Michel Gauthier et Jacques Puisais membre du bureau. (DL 14/12) ■

MIRIBEL-LANCHÂTRE Lanchâtre omnisport : dans la même voie

"On y croit toujours" l'association Lanchâtre omnisport a décidé de reconduire la course de côte prévue pour le 25 avril 1999 et la ronde pédestre pour le 4 septembre 99.

Deux manifestations qui prennent un temps considérable en préparation et organisation, mais apparemment le travail ne fait pas peur aux membres qui ont déjà mis la main à la pâte afin d'aller toujours de l'avant pour une meilleure réussite.

Petite nouveauté cette année au niveau des animations puisqu'un concours de belote devrait faire son apparition courant février. Une façon sympathique d'équilibrer un budget dont la course de côte en est si gourmande.

L'association prend également un petit tournant avec un changement de président. En effet, Jacques Puisais a cédé la place à Jean-Luc Vallier qui sera accompagné dans son fonction d'Yves Puissat, vice-président ; Yves Eyraud, trésorier ; André Girard, vice-trésorier et

MIRIBEL-LANCHÂTRE

La mairie et Lanchâtre
omnisport au Téléthon (D.L. 1/12/98)

Yves, Jacques et Yves, trois de la bande de Lanchâtre omniprésente qui vont participer au tour pédestre.

Lorsqu'il s'agit de courir, l'association Lanchâtre omnisport est toujours partante, surtout quand elle est épaulée par sa mairie.

Jacques et Chrystel Puisais, Luc et Yves Puissat, Yves Eyraud, Michel Bonnefond, les copains, tous des habitués de marathon et autres formes de courses à pied, se sont lancés une fois de plus dans cette action au profit de l'A.F.M. et vont effectuer par relai, le tour pédestre de la Gresse traversant 12 communes, notamment celles du balcon est du Vercors, lesquelles, cette année, ont répondu à l'appel des organisateurs pour animer l'arrivée des coureurs dans le village.

La municipalité de Miribel et Lanchâtre omnisport sont des partenaires actifs du Téléthon. Les sportifs pourront s'en apercevoir sur les

coups de midi car un repas les attendra dans le jardin de ville sous chapiteau où ils trouveront de quoi se rassasier en toute convivialité, profiter de l'apéro offert par la mairie, afin de répartir de plus belle vers leur défi. Ces athlètes espèrent vivement que petits et grands fassent l'effort de les accompagner aux travers des villages concernés : le samedi 5 novembre à 7 h 30 Le Pont-de-Claix.

A 9 h, les Saillants-du-Gua, à 10 h Prélénfrey, à 10 h 50 Château-Bernard, à 11 h 20 Saint-Guillaume, à 12 h Miribel-Lanchâtre, à 14 h 30 Saint-Barthélemy, à 15 h 10 Genevrey-de-Vif, à 15 h 35 Vif, à 16 h Varces, à 16 h 30 Saint-Paul-de-Varces, à 16 h 55 Claix, à 17 h 30 Le Pont-de-Claix. ■

Biathlon (D.L. 30/12)

COUPE DE FRANCE AUX SAISIES
(27/12)

12,5 km juniors

1. Verchère M. (Premanon SC) 41'03"9. 2. Aubert (St Gervais) à 18"6 ; 3. Fort (Villard/Boeg) à 55"6 ; 4. Debayle (Vercors SKF) à 1'57"4 ; 5. Bailly B. (SC Morbier) à 2'24"6. 6. Thovex (La Clusaz) à 2'33"4 ; 7. Mouton S. (CS Villard) à 3'23"7 ; 8. Dravet (GUC Grenoble) à 3'51"6 ; 9. Creuzet (CS Chamonix) à 4'00"5 ; 10. Ceresa (Olymp Mt Dor) à 4'26"9 ; 11. Vlon N. (SC Bozel) à 4'45" ; 12. Baverel (ES Saugette) à 4'49"2 ; 13. Ughetto J. (GUC Grenoble) à 5'10"4 ; 14. Vachon (GUC Grenoble) à 5'19"7 ; 15. Aguillon (SC Champagny) à 6'23"8.

MIRIBEL-LANCHÂTRE DL 23/11/98

La calligraphie et ses secrets

Un de ces après-midi hors du commun que l'on apprécie tout particulièrement, surtout quand le temps incite à "coucooner" était au rendez-vous des curieux, des amateurs ou de ceux à la recherche du temps perdu.

Alain Jolie au milieu de ses plumes, et de ses encres a présenté aux villageois un art singulier : la calli-

graphie.

Aux portes de la fascination du merveilleux et peut-être d'un retour aux sources, jeunes et moins jeunes se côtoyant ça et là au gré des écritures délicates ont découvert que la lecture n'est pas seulement le livre, mais aussi le graphisme.

Par le biais de ce samedi sympathique, qui a remporté un grand

succès, cette animation proposée

par le syndicat d'aménagement de Trièves a permis également la rencontre entre les gens du village, dont le mérite revient à Danièle, la bibliothécaire, qui a su organiser cette séance de calligraphie et accueillir tout le monde sans compter heures de préparation qu'elle n'a pas hésité à effectuer.

Pourquoi une augmentation de 9,3 % de la redevance des ordures ménagères ?

Suite à l'article paru le 18/12/98, dans les colonnes du Dauphiné Libéré rendant compte des travaux de conseil de communauté de communes de Monestier-de-Clermont, traitant de l'augmentation de 9,3 % de la redevance des ordures ménagères, Michel Gauthier, président de la commission des ordures ménagères tend à apporter quelques explications sur cette forte augmentation. Plusieurs facteurs entrent dans le calcul de la redevance.

La réactualisation du marché de collecte des ordures ménagères en cours, conforme au cahier des charges, se monte à la somme de 11 000 F toutes taxes comprises, l'augmentation très nette au cours de l'année 98 du tonnage incinéré, plus de 10 % ce qui représente environ 110 tonnes, et une somme très importante s'élevant à 100 400 F.

L'augmentation également importante des tonnages traités par la déchetterie de Monestier-de-Clermont, plus 25%, notamment les produits toxiques qui représentent un surcoût de 60 000 F toutes taxes,

mais on peut s'en féliciter ce qui tend à prouver que la population a pris conscience de la place de l'écologie dans l'évolution des mentalités.

De l'effondrement des cours du papier recyclable pénalisant la communauté de communes d'un manque à gagner de 23 500 F, ce qui représente une somme totale de 194 500 F, qui augmente le budget général du montant de cette somme. Montant qui correspond à l'augmentation de la redevance de ramassage des ordures ménagères, de 59 F par redevance répartie sur l'ensemble du canton. Michel Gauthier insiste sur le fait que tous les tonnages des divers déchets ramassés au cours de l'année 1998 ont considérablement augmenté, et c'est l'unique raison de cette augmentation. La commission des ordures ménagères dès le début de l'année 1999, va se pencher très sérieusement sur le problème de ces tonnages en très nette augmentation afin de pouvoir apporter toutes les explications nécessaires à la population.

(D.L 25/12) J-Y.L.M. ■

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Un repas à l'italienne D.L 29/11/98



La seule chose qui n'a pas changé, ce sont les deux fabricants du pain : Jean-Paul et Daniel.

Les traditionnels gratins dauphinois et rôti de porc ont fait place aux lasagnes, une première, appréciée par tous les convives, au repas du four, organisé par Loisir Jeunes. Ce dimanche froid de novembre a donc rassemblé les membres de l'association pendant la trêve automnale qui prendra fin en janvier, avec la reprise du ski au col de l'Arzelier.

Une porte s'est refermée sur la saison estivale marquée principalement par les stages vacances de juillet-août. En effet les enfants ont été accueillis pour la première fois, au Tetras Lyres à Saint-Andéol, en séjour multi-activités et à Mens, pour une semaine d'équitation. Cette démarche, réalisée dans le but de diversifier les activités, a entraîné une satisfaction générale. ■

MIRIBEL-LANCHATRE DL 2/11/98 Paquarou a fait peau neuve



Lors de la réception des travaux, tout a été revu et détaillé.

Avec son fort dénivelé, d'une longueur d'1,5 km, le chemin de Paquarou obligeait chaque année la commune à refaire cette voie qui dessert principalement la ferme Saint-Paul, souvent détériorée par le mauvais temps.

Après réflexion, il a été décidé, en raison également des problèmes qu'avait le chasse neige pour déneiger, de réaliser un revêtement en enrobé sur toute la longueur jusqu'à la ferme.

Les travaux ont été effectués début octobre et se sont bien déroulés.

Différentes tâches ont été exécutées par l'entreprise Pellissard notamment la remise à niveau de la route, le curage des fossés ainsi que les traversées de route. La société Geriand quant à elle, a procédé à l'application de l'enrobé.

Le coût total de l'opération représente 500 000 F subventionnés dans le cadre de la dotation globale d'équipement à hauteur de 60 % d'un montant plafonné à 400 000 F HT et de 185 000 F du conseil général (subvention exceptionnelle).

MIRIBEL-LANCHATRE DL 21/01/93

Vœux du maire : une première !

Jamais auparavant, Maurice Puissat et Luc Puissat n'avaient souhaité leurs vœux en public. Alors, pourquoi ce changement subit des habitudes ?

Parce que Luc Puissat a trouvé que cette cérémonie était une façon de réunir toute la population et de faire connaissance avec les nouveaux habitants.

Son discours a débuté par des remerciements à ceux qu'il a appelés "les forces vives de Miribel". Les artisans, au nombre de trois, un commerçant, les agriculteurs, les huit associations, les bénévoles qui s'investissent dans toutes les actions du village (soit 1/3 de la population), le personnel communal et les élus municipaux, équipe unie dont le principal objectif est "le mieux être des Lanchâtrous".

Le maire a ensuite évoqué l'avenir avec notamment un projet qui lui tient particulièrement à cœur : le village d'activité, élaboré selon des

critères auxquels ce projet devait absolument tenir compte, notamment le charme reconnu du village. Après quelques retards administratifs, la réalisation des logements devrait voir le jour fin 99. Ce village d'activité va permettre également de résoudre le problème du chômage et amener à effectuer l'aménagement du carrefour du Pré Tarachou.

Un autre projet tout aussi important pour la municipalité a été abordé par Luc Puissat. En effet, l'équipe communale a toujours donné priorité à l'école et cette année 99, peintures de la salle de classe et le crépi des façades seront effectués pour la rendre plus accueillante.

Le maire a enfin rappelé quelques initiatives faites aux habitants du village. Le transport gratuit jusqu'à Vif, le vendredi et le déneigement des voies d'accès aux habitations de personnes âgées, puis il a terminé son discours en invitant la population à être plus tolérant et a vive-

ment remercié Didier Migaud pour son aide apportée dans tous les projets communaux.

La cérémonie s'est achevée par la

célébration de l'Epiphanie et la présentation des trois nouvelles familles installées au village. ■



Luc Puissat, en compagnie des nouveaux habitants et des élus.

UN PEU
D'HISTOIRE

LA FONTAINE ARDENTE

LA fontaine ardente, cette Pynocrene françoise, n'est connue par le peuple de Dauphiné que sous le nom de la *fontaine qui brûle*. Elle est à trois lieues de Grenoble, entre la tour sans venin & la montagne inaccessible. Saint Augustin, qui seul des anciens en a parlé, la compare à une celebre fontaine d'Épire. Hierosme de Montoux, Pierre Areoud & Jean Tardin en ont sçavamment écrit. Les deux premiers vivoient le siècle passé, & le dernier au commencement de celui-ci. Elle est au pied d'une haute montagne, presque toujours couverte de neige, & regarde le midy. Le feu ne sort que d'un espace d'environ quatre pieds en tous sens, où tombe d'en haut un petit ruisseau, dont les eaux ne s'y arrestent qu'elles ne soient retenues par des gazons que l'on leur oppose comme une digue. On les voit apres cela s'émouvoir & bouillonner, & c'est une chose étrange que des flammes frequentes passent à travers sans s'éteindre. Tantost elles sont blanches, claires & transparentes, tantost rouges, tantost bleuës, & souvent toutes ces couleurs y paroissent ensemble dans une admirable confusion. En hyver & en un temps obscur & sombre, elles s'élevent avec plus d'impetuosité qu'en esté, ny en un temps clair & favorable. L'exhalaison qui les nourrit fort continuellement, souvent elle est imperceptible, & neantmoins elle est toujours si ardente qu'elle fait bouillonner cette eau à grosses ondes. Si est-ce qu'elle ne s'échauffe point, quoy que souvent elle soit couverte d'un feu qui brûle le bois qui luy est présenté, & et qui cuit des œufs dans une poëste. Toute l'impression qu'elle en reçoit, c'est qu'elle devient grasse & trouble, & qu'elle conçoit une odeur qui a du rapport avec celle des bains bitumineux & sulphurez. N'est-ce pas une merveille qu'icy deux ennemis si irreconciliables semblent se caresser & desirer le commerce l'un de l'autre ?

Les communes lois de la nature ne s'étendent pas iusques à ce ruisseau, puisque

*Pacta solitas oblitus fœdere lites
Voluit anhelantes permistis ignibus undas.*

Nicolas CHORIER (1612 - 1692)

Avocat au Par lement de Dauphiné

in HISTOIRE GENERALE DE DAUPHINE

Livre I Section XIII

Edité à Grenoble 1661

Réédité à Valence 1678

EDITIONS DES 4 SEIGNEURS

GRENOBLE

1971